

**TRES IMPORTANT**

Le Principal,

À

Mme, Mr les Parents des élèves  
Du collège François Albert



**Le principal**

Objet : Note d'information relative à la nouvelle procédure de délivrance des cartes nationales d'identité.

Madame, Monsieur,

A l'approche des examens scolaires de fin d'année, je souhaite porter à votre connaissance la nouvelle procédure de délivrance des cartes d'identité nationale.

Ces titres d'identité doivent désormais être exclusivement sollicités auprès des 15 mairies du département équipées du dispositif sécurisé de recueil des demandes. L'instruction des dossiers est ensuite assurée par ces centres d'expertises et de ressources.

J'attire votre attention sur le fait que ce nouveau dispositif peut conduire à un allongement des délais de traitement des demandes.

En conséquence, je vous invite à vous rapprocher maintenant d'une des 15 mairies (1) habilitée à traiter votre demande sur le département.

Je reste à votre disposition pour toutes demandes de renseignements complémentaires et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,

A. Pairault

.....  
(1) Liste des mairies habilitées par Monsieur le Préfet du département des Deux-Sèvres :

- AIRVAULT
- BRESSUIRE
- BRIOUX SUR BOUTONNE
- CHAMPDENIERS
- CHAURAY
- COULONGES SUR L'AUTIZE
- MAULEON
- MAUZE SUR LE MIGNON
- MELLE
- MONCOUTANT
- NIORT
- PARTHENAY
- SAINT MAIXENT L'ECOLE
- SAUZE VAUSSAIS
- THOUARS

Secrétariat  
Elisabeth Cathelinaud

Téléphone  
05 49 79 80 51

Télécopie  
05 49 79 97 70

Courriel  
[ce.0790011h@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790011h@ac-poitiers.fr)

10 rue Daniel  
Archainbault  
B.P.12  
79 370 Celles-sur-Belle